



**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal (02/2020) qui aura lieu le **mercredi 26 Février 2020 à 20h00** à la maison communale, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

La population pourra faire usage du droit d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

La séance du conseil sera précédée par une présentation sur l'Intercommunale Ecetia

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2020.
2. Rapport sur les synergies commune – CPAS – Adoption.
3. Personnel communal – Modification du cadre organique du personnel – Décision.
4. Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Tavier - Compte pour l'exercice 2019 – Tutelle d'approbation – Décision.
5. Règlement communal relatif à l'octroi de primes communales « Habitation » - Décision.
6. Politique du logement - Pétition « Appel de Lyon » de la Fédération européenne du logement social et coopératif, Housing Europe – Adhésion.
7. Maternité CHR de Huy – Motion.
8. Correspondance, communication et questions.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

BOLEN P-Y.

EVANS M.